

Strasbourg, le 13 janvier 2026

La Ville de Strasbourg poursuit le déploiement d'un éclairage public sobre et intelligent avec la télégestion

Depuis plusieurs années, la Ville de Strasbourg modernise l'éclairage public afin de préserver la trame nocturne, de diminuer la pollution lumineuse et sa facture d'énergie, avec notamment l'objectif d'équiper la ville à 100% de luminaires LED et le déploiement de la télégestion sur l'ensemble de ses luminaires.

Après une phase de test, la télégestion de l'éclairage public est déployée depuis l'été 2025. Cette technologie permet notamment d'adapter le niveau d'éclairage en fonction des heures et des besoins en matière de sécurité et de préservation de la trame nocturne et de mieux détecter les dysfonctionnements.

1/ La modernisation du parc d'éclairage public

Le parc d'éclairage public de la Ville de Strasbourg comporte **27 500 points lumineux**. Au premier trimestre 2026, la Ville aura remplacé 16 500 luminaires en technologie LED. Le **taux d'équipement est passé ainsi à près de 60% en technologie LED**.

La Ville poursuit ses efforts et accélère la mutation du parc avec pour objectif d'arriver à 100% LED.

Cet objectif sera atteint grâce à une combinaison de plusieurs solutions techniques :

- Remplacement par des luminaires neufs en technologie LED,
- Remplacement par des kits de rétrofit en technologie LED, permettant de conserver l'enveloppe des luminaires lorsqu'elle est encore en bon état
- Remplacement des seules sources (l'ampoule même) par des ampoules LED adaptés aux luminaires existants de puissance inférieures ou égales à 100W. Cette technique va être accélérée.

Les luminaires LED sont ainsi passés :

- de **3 464** au 01/01/2020, soit 13% du parc en LED,
- à **16 500** au T1 2026, soit près de 60% du parc en LED.

Le déploiement de luminaires LED est priorisé sur les luminaires à forte puissance, permettant des gains énergétiques significatifs et plus importants.

Contact Presse :

Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse



La télégestion des éclairages publics est engagée, permettant d'envisager un pilotage optimisé des luminaires et de leur fonctionnement.

2/ Des économies d'énergie déjà réalisées

Le programme d'économie d'énergie vise à **réduire de 50% les consommations énergétiques du parc d'éclairage public**. Un budget de **1 M€ par an** est consacré à l'amélioration de la performance énergétique, **en plus des remplacements effectués dans le cadre des travaux de réaménagement de voirie et d'espaces publics**.

La consommation d'électricité pour l'éclairage public est passée de 13,6 GWh/an au 01/01/2020 à 9,5 GWh/an au 01/01/2025. La pose des luminaires LED du programme d'économie d'énergie mobilise en moyenne une équipe d'électriciens durant l'année, en complément de travaux réalisés par des entreprises et lors de réaménagements d'espaces publics.

Depuis 2025, le programme d'économie d'énergie est plus particulièrement orienté vers le remplacement de luminaires sur les axes structurants et dans les rues de desserte faisant actuellement l'objet d'une extinction en cœur de nuit, en privilégiant les futures zones équipées de télégestion et celles où les gains énergétiques sont les plus significatifs.

3/ Le déploiement de la télégestion pour adapter le niveau d'éclairage en fonction des heures et des besoins en matière de sécurité

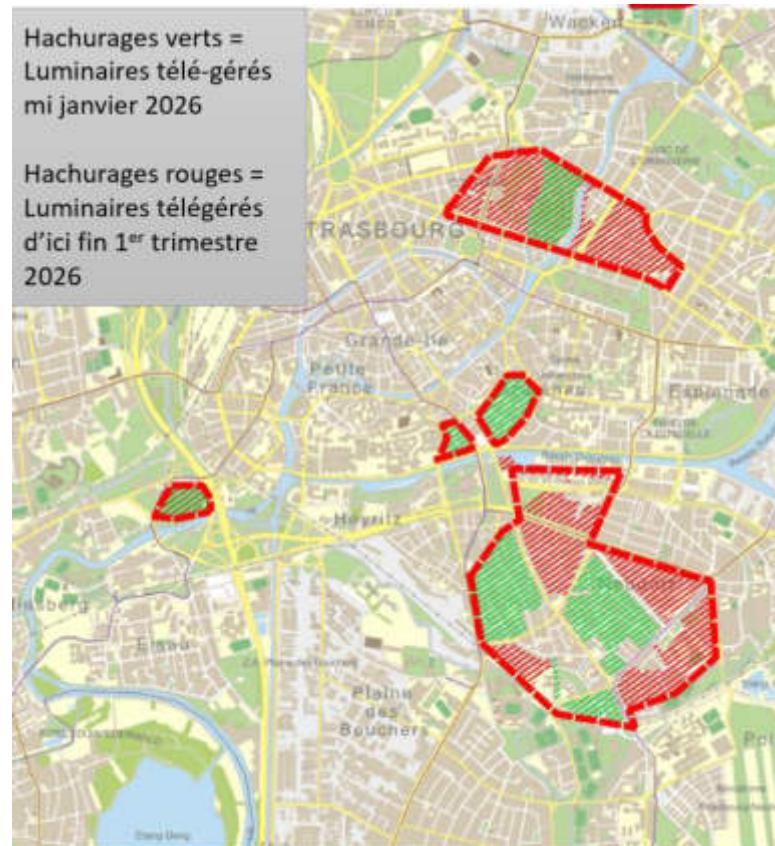
Le projet de télégestion permet d'envisager de nouvelles approches en éclairage urbain, par exemple en matière :

- **D'optimisation énergétique**, en adaptant les intensités lumineuses en fonction des heures, de la fréquentation
- **De maintenance, suivi et contrôle à distance** pour optimiser les pilotages et avec une détection à distance des dysfonctionnements
- **De minimisation de la lumière émise**, avec des profils de gradation volontaires jusqu'à -75% en cœur de nuit
- **De souplesse**, avec la possibilité d'ajustements des éclairages par exemple lors d'événements.

Pour ce faire, après l'attribution d'un marché spécifique, le déploiement est en cours, avec pour objectif d'équiper d'ici la fin du premier trimestre 2026, les voies de desserte faisant l'objet d'extinction en cœur de nuit (Neustadt, Neudorf, Secteur Bourse, Montagne verte).



Avancement à mi-janvier 2026



Abaissements forts plutôt qu'extinction dans les rues de desserte

En 2023, dans un contexte marqué par la hausse des coûts de l'énergie, l'éclairage public des rues de desserte a été éteint entre 01h et 05h.

Le projet a abouti à une **extinction partielle en milieu de nuit sur 30 % des points lumineux** de la ville de Strasbourg, soit 8 500 luminaires sur 27 500.

Les éclairages des principaux axes routiers et cyclables, le secteur de la Grande Île, le quartier autour de la gare, le quartier de la Krutenau, l'Esplanade, les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la plaine des Bouchers, le Port Autonome sont maintenus allumés toute la nuit, ce qui représente 70% des points lumineux de la Ville.

Un comité de suivi, composé d'habitants et habitantes, d'associations, de forces de l'ordre, assure l'évaluation du dispositif depuis la mise en place de la mesure afin de l'évaluer et l'adapter selon les besoins.

Dans le cadre de ce Comité de suivi de la mesure d'extinction partielle de l'éclairage en cœur de nuit, une des propositions émises a été de procéder à des expérimentations d'éclairage fortement abaissé en cœur de nuit sur certains secteurs de la ville.

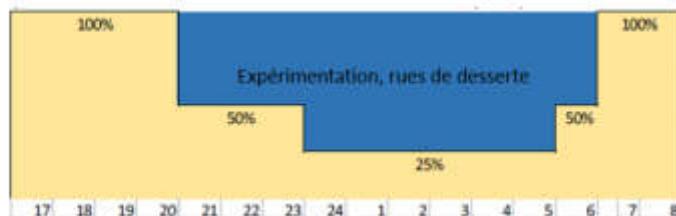
Contact Presse :

Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse

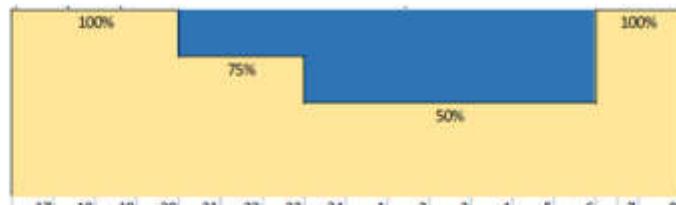


Les luminaires pilotés par le système de télégestion sont allumés **toute la nuit avec une réduction d'intensité jusqu'à -75%** quand la fréquentation est moins importante.

Profil de gradation « Abaissement fort »
dans les rues de desserte
=> permet de maximiser les gains énergétiques, de minimiser la quantité de lumière émise tout en assurant la sécurité des déplacements.



Profil de gradation « Abaissement normal »



(*) le profil est énergétiquement et financièrement plus efficient qu'un profil fonctionnant à 100% + extinction totale entre 1 et 5 heures du matin

4/ Principes d'éclairage public et technologies utilisées

Les ambiances lumineuses de la Ville s'inscrivent dans le principe d'« éclairer juste » en tenant compte des usages, de l'amélioration du cadre de vie et du Plan climat de la Ville.

Les éclairages sont caractérisés par la température de couleur de la lumière émise, la répartition lumineuse, les niveaux d'éclairement, d'uniformité, ou encore le taux d'éblouissement.

Les gammes de mobiliers d'éclairage sont standardisées dans une recherche de cohérence esthétique et technique, mais également dans un souci de simplicité de la maintenance.

Exemples de modèles :

Rond	Ovale	Rectangulaire	Économique	Forte puissance	Ambiance économique	Ambiance	Style

Trois températures de couleur de lumière émises sont définies sur la Ville de Strasbourg :

- 3000°K (lumière blanc chaud) pour les axes structurants et de distribution
- 2700°K (lumière blanc très chaud) pour les rues de desserte

Contact Presse :

Service presse – info.presse@strasbourg.eu – 03.68.98.68.71
strasbourg.eu/espace-presse



- 2200°K (lumière ambrée) pour les parcs et zones de nature, avec une lumière comportant un spectre lumineux moins impactant pour la faune et la flore.

Les niveaux d'éclairement des rues sont choisis avec les quantités de lumière nécessaires, avec des exigences photométriques différencierées selon les usages et selon la norme EN 13-201.

Lorsque cela est techniquement possible, les points lumineux bénéficient de réductions de puissances en cœur de nuit.

Les luminaires d'éclairage public sont généralisés avec un indice ULOR à 0, ce qui signifie qu'ils sont conçus pour minimiser la lumière émise vers le haut en limitant la quantité de lumière dispersée dans l'atmosphère et le ciel nocturne.

Les luminaires sont choisis notamment pour leur standardisation des pièces de rechange, leur réparabilité et leur longue durée de vie. Ainsi les drivers et modules LED sont de tailles standardisées permettant l'achat de pièces de rechange.

La Ville de Strasbourg a renouvelé son label Villes et Villages Etoilés

En 2021, la Ville de Strasbourg a été la première ville de plus de 100 000 habitants à être récompensée par une étoile au concours Villes et Villages Étoilés de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), pour son travail contre la pollution lumineuse.

La Ville a renouvelé sa labellisation Villes et Villages Etoilés, afin de valoriser ses actions exemplaires en faveur d'une meilleure qualité de l'environnement nocturne et d'une réduction de la lumière artificielle dans l'environnement.

